

# VILLE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### Marché à procédure adaptée de travaux

#### **Objet du marché**

Travaux d'aménagement pour la pose d'une péniche

#### **Identification du pouvoir adjudicateur**

Monsieur le Maire de la Ville des Pavillons-sous-Bois.  
Place Charles de Gaulle  
93320 Les Pavillons Sous Bois  
Adresse Internet : <http://www.ville-pavillons-sous-bois.fr>

#### **Représentant légal du pouvoir adjudicateur**

Monsieur le Maire des Pavillons-sous-Bois.

#### **Mode de passation**

La procédure de consultation est la procédure adaptée, en application des articles 10, 28 et 40 du code des marchés publics en vigueur à la date de la publication de l'avis de mise en concurrence.

#### **Lieu d'exécution**

allée de Berlin (terrain de la salle multisports Lino Ventura) – 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

#### **Mode de dévolution**

Les prestations ne sont pas décomposées en lots.

#### **Caractéristiques principales**

Marché public passé en procédure adaptée non alloti. Les travaux consistent au terrassement et remblais pour la pose d'une péniche avec confection de longrines. Les prix sont fermes et actualisables. Le marché n'est pas fractionné en tranches et ne comporte ni variante ni option

#### **Date prévisionnelle d'exécution**

L'exécution du présent marché débute à compter de sa notification.

Le planning d'exécution des travaux sera établi conjointement avec le pouvoir adjudicateur avant le commencement des travaux.

Date prévisionnelle de début d'exécution du marché : 16 novembre 2009.

Les demandes de déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) doivent être faites avant le démarrage du chantier.

#### **Forme juridique que devra revêtir le groupement de fournisseurs attributaire du marché (le cas échéant)**

Groupement solidaire.

#### **Cautionnement et garanties exigés**

Retenue de garantie ou garantie à 1<sup>ère</sup> demande

#### **Modalités essentielles de financement et de paiement**

l'exécution du marché sera financée par le budget de la Commune de Pavillons sous Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics.

#### **Unité monétaire utilisée**

l'euro

#### **Date limite de réception des offres**

02 novembre 2009, à 12 h 00

### **Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels**

Les demandes d'envoi de dossier de consultation par voie postale doivent parvenir par télécopieur à la Direction des Services Techniques au 01.48.02.75.46,

Le dossier pourra être retiré en version papier, à la Direction des Services Techniques, du lundi au vendredi de 9 heures-12 heures et de 13h30 à 18h.

Le dossier pourra être téléchargé gratuitement à l'adresse suivante : [www.klekoon.com](http://www.klekoon.com).

### **Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus**

Services techniques - bureau 11. place Charles de Gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, télécopieur : 01-48-02-75-46.

### **Conditions de remise des offres :**

Les candidatures et les offres ne peuvent pas être transmises par mail ni par voie dématérialisée.

Le pli contenant la candidature et l'offre est transmis par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale ou remis contre récépissé à la Direction des Services Techniques, bureau 11, Hôtel de Ville des Pavillons-sous-Bois contre récépissé, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h.

### **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

1. Imprimé DC 4 ou équivalent, **date et signature obligatoirement originales**, mentionnant s'il se présente seul ou en groupement et dans ce dernier cas, faisant apparaître les membres du groupement ;
2. En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
3. Une déclaration relative au chiffre d'affaires concernant les prestations en rapport avec l'objet du présent marché, réalisé au cours des 3 derniers exercices ;
4. La déclaration sur l'honneur d'être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L5212-1 à L5212-4 ; L5212-5 à L5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;
5. Une preuve d'assurance pour les risques professionnels ;
6. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années ;
7. Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants;
8. Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;
9. Certificats de qualifications professionnelles : il est demandé que les candidats disposent des qualifications suivantes : 221, 2421, 2331, 234, 311, 3121, 5162, 753; ou de qualifications équivalentes ;
10. Une déclaration sur l'honneur, signée et datée par le candidat, pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de concourir mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics :
  - a) qu'il a satisfait aux obligations de souscriptions et déclarations fiscales et sociales pour l'année 2008 au sens où il n'entre pas dans un des deux cas mentionnés au 4<sup>de</sup> l'article 8 de l'ordonnance n°2005-648 du 6 juin 2005 ;
  - b) qu'il n'entre dans aucun des autres cas mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance n°2005-648 du 6 ju in 2005 ;

### **Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché**

- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefi.gouv.fr>, thème : marchés publics).
- un extrait du Kbis (datant de moins de 3 mois à la date d'envoi de la candidature) ainsi que l'indication du capital social
- le Manuel Assurance Qualité, si la société est certifiée selon la Norme ISO 9001 ou 9002, ou équivalent,
- Si le signataire des pièces de ce marché n'est pas le représentant légal de la société, un pouvoir au signataire des pièces est nécessaire

### **Jugement des offres**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- Prix des prestations (60 %);
- Délais d'exécution (30 %)
- Valeur technique (10%)

**Date d'affichage du présent avis :** 29 septembre 2009